

## Présentation générale de notre système éducatif : L'état de l'École

► La publication *L'état de l'École* présente depuis 1992 une synthèse d'indicateurs statistiques qui apparaissent essentiels pour analyser notre système éducatif et apprécier les politiques publiques mises en œuvre. Ces indicateurs, se renouvelant régulièrement, sont présentés le plus souvent avec une perspective temporelle, mais aussi internationale. Ils sont déclinés, lorsque cela est pertinent, selon l'origine sociale des élèves, le territoire où ils vivent et selon l'entrée filles-garçons. L'objectif est d'alimenter le débat public autour de l'école, d'enrichir l'aide au pilotage et de contribuer à l'évaluation du système éducatif français.

En 2018, la population scolaire diminue très légèrement avec une baisse marquée dans le premier degré liée à la forte diminution des naissances des dernières années. L'effort de la nation pour l'École est important, mais la France apparaît encore en retrait sur le premier degré par rapport à la plupart des autres pays européens. En termes de résultats, sur le long terme, l'école a permis de diplômé et de qualifier beaucoup plus de jeunes, mais sans toutefois parvenir à faire disparaître les inégalités, en particulier celles liées à l'origine sociale, mais aussi entre filles et garçons ou territoriales. Enfin, toutes les évaluations de compétences mettent en évidence un pourcentage entre 15 % et 20 % d'élèves en forte difficulté scolaire et ceci très tôt dans leur scolarité.

Sophie Saint-Philippe, DEPP-A

► À la rentrée 2018, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), l'ensemble du système éducatif public et privé du premier et second degrés compte 12,8 millions d'élèves et apprentis, en diminution de 0,1 % par rapport à la rentrée 2017 (- 15 500 élèves).

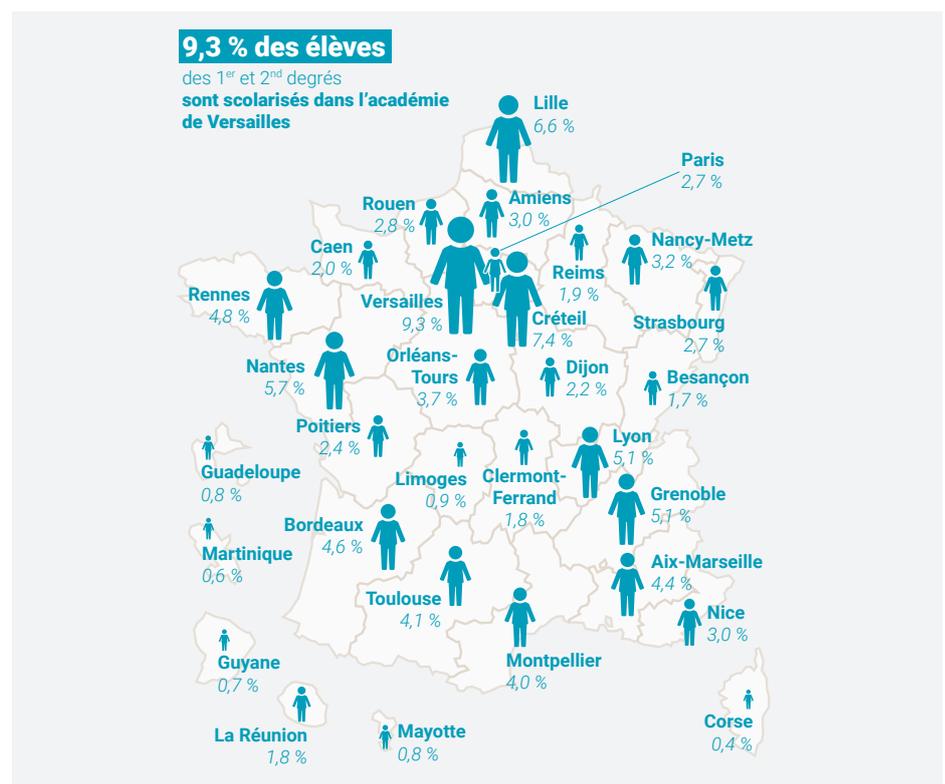
soit en milieu ordinaire, en classe ordinaire ou dans un dispositif particulier, soit dans un établissement spécialisé. Ce nombre est en forte progression depuis 2005. La répartition des effectifs scolaires sur le territoire national est hétérogène ► **figure 1** ; les régions d'Île-de-France, du pourtour

méditerranéen, de l'Ouest de la France et de Lyon et de Grenoble scolarisent le plus d'élèves. Concernant le réseau d'éducation prioritaire, la répartition des collèges n'est pas homogène : ce sont les académies d'Île-de-France, du Nord et des DOM qui concentrent le plus d'élèves en éducation prioritaire.

### La population scolaire diminue très légèrement avec une baisse marquée dans le premier degré

Les effectifs du premier degré diminuent pour la deuxième année consécutive en 2018 (- 0,5 %) pour des raisons démographiques ; ils sont 6,8 millions d'écoliers à la rentrée 2018 dont 51 100 élèves scolarisés dans les unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS). Cette baisse s'observe notamment en préélémentaire (- 1,2 %) et plus modérément en élémentaire (- 0,1 %). Dans le second degré, on constate une légère augmentation des effectifs (+ 0,2 %). La hausse des effectifs des formations en collège (+ 1,0 %, soit 32 100 collégiens de plus) compense partiellement la baisse du nombre de lycéens, plus marquée pour les formations professionnelles (- 1,5 %) que pour les formations générales et technologiques (- 0,5 %). Pour les formations en apprentissage du second degré, la progression est de 1,8 % en 2018. Enfin plus de 408 000 enfants en situation de handicap sont maintenant scolarisés

### ► 1 Répartition des effectifs des élèves dans les académies en 2018



## Des investissements en progression

L'effort financier de la nation pour l'éducation continue de progresser. La dépense intérieure d'éducation (DIE) atteint 157 milliards d'euros en 2018, soit 6,7 % de la richesse nationale, en augmentation de 2,3 %. Pour la deuxième année consécutive, la politique de « priorité au primaire » favorise les dépenses pour le premier degré. Chaque élève ou étudiant représente une dépense moyenne de 8 810 euros, soit une augmentation moyenne de 1,6 % par an en euros constants depuis 1980 ▶ **figure 2**. C'est dans le premier degré que la dépense par élève s'est le plus accrue sur les quarante dernières années (+ 1,9 % en moyenne) en raison notamment d'une hausse du taux d'encadrement et de la création du

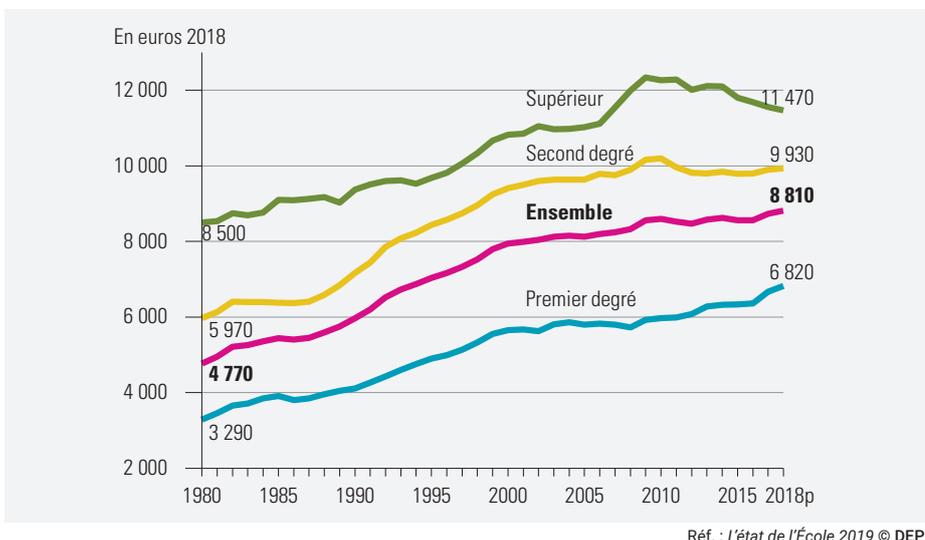
corps de professeurs des écoles. Dans le second degré, la dépense par élève a augmenté de 1,3 % par an depuis 1980, hausse due en partie à la revalorisation du statut des enseignants. Cependant, comparativement aux autres pays de l'OCDE, la France dépense nettement moins par élève dans le premier degré (- 10 %), mais davantage dans le second degré (+ 17 %).

L'effort de l'État se traduit aussi dans le nombre d'enseignants face aux élèves. En 2018, 1 156 000 personnes sont rémunérées par le ministère de l'Éducation nationale au titre de l'enseignement scolaire dont plus des trois quarts de ces personnels effectuent des missions d'enseignement ▶ **figure 3**. Depuis 2012, l'augmentation des postes ouverts au concours et le recrutement plus important de

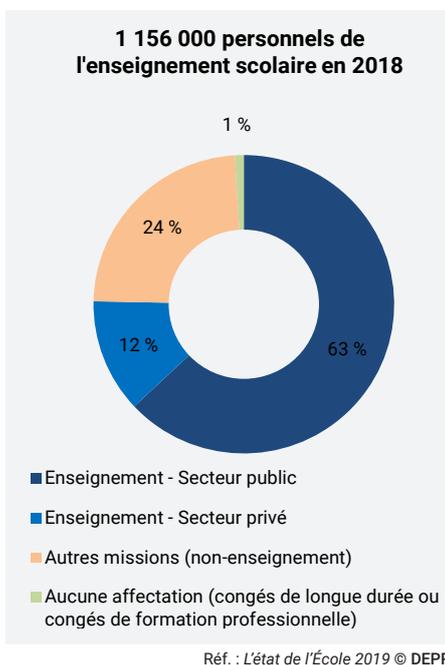
non-titulaires, dans un contexte de départs à la retraite moins nombreux, entraînent une reprise de la croissance du nombre d'enseignants dans le public (en six ans, + 6,6 % dans le premier degré, + 4,2 % dans le second degré). Depuis dix ans, les effectifs d'enseignants croissent dans le premier degré. Entre 2008 et 2018, les effectifs d'enseignants du premier degré privé sous contrat sont plus dynamiques que ceux du public, mais ils reculent en 2018. Dans le second degré privé sous contrat, les évolutions sont proches de celles du second degré public.

Le nombre d'élèves par classe diminue nettement dans les écoles élémentaires publiques en raison du dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire. Il atteint 22,7 élèves en moyenne par classe en élémentaire (22,3 dans le secteur public et 25,1 dans le secteur privé) ▶ **figure 4**. La mesure de dédoubler les classes de CP puis de CE1 à partir de 2017 a permis de baisser la taille des classes passant pour le CP de 21,7 à 12,7 élèves en REP+ et de 21,8 à 12,8 élèves en REP entre 2015 et 2018. De la même manière, la taille des classes de CE1 en REP+ est passée de 22,6 à 14,2 élèves. En comparaisons internationales, on utilise comme indicateur de moyens, plutôt que la taille des classes, l'encadrement, soit le nombre d'élèves par enseignant. En France dans l'élémentaire, l'encadrement est peu favorable. Avec un enseignant pour 19,5 élèves, il est bien supérieur au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE (15,2 élèves en moyenne pour un enseignant) et de la plupart des autres pays européens ▶ **figure 5**.

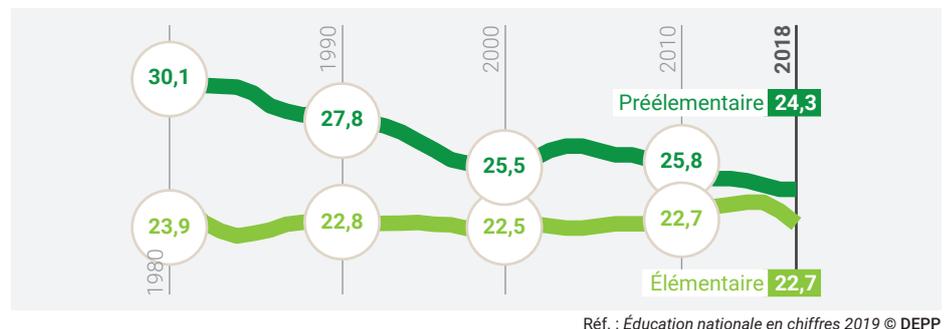
### ▶ 2 Évolution de la dépense moyenne par élève depuis 1980



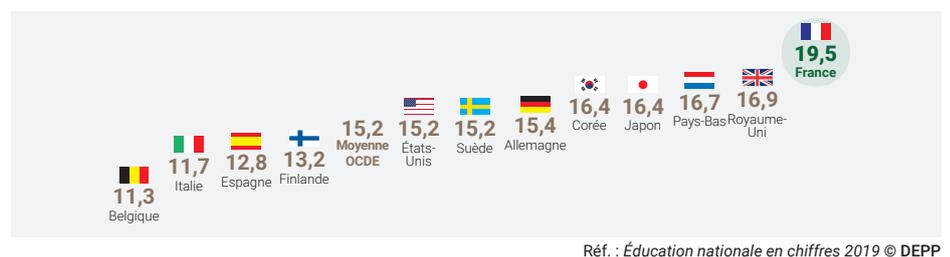
### ▶ 3 Les personnels de l'enseignement scolaire selon les missions en 2018



### ▶ 4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe dans le premier degré



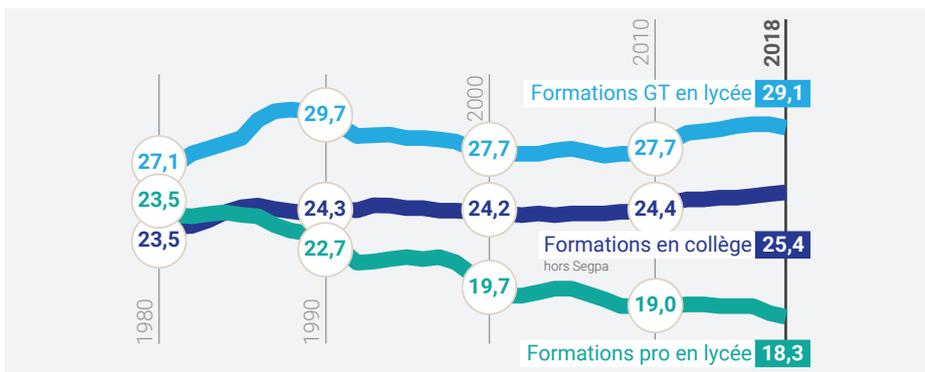
### ▶ 5 Comparaison internationale : 1 enseignant pour 19,5 élèves en élémentaire en France - Rentrée scolaire 2016-2017



Dans le second degré, la taille moyenne des classes varie fortement selon le niveau ou le cycle d'enseignement. En 2018, les collégiens sont en moyenne 25,4 élèves par classe, les lycéens généraux et technologiques 29,1 et les lycéens professionnels 18,3 ► **figure 6.**

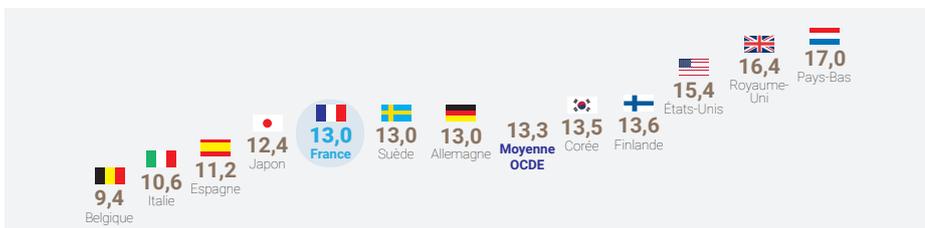
Au niveau international, les élèves des établissements du second degré bénéficient en France de taux d'encadrement équivalents à ceux d'Allemagne ou de Suède. En effet, l'encadrement dans le secondaire est en France d'un enseignant pour 13,0 élèves soit au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE (13,3) ► **figure 7.**

### ► 6 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe dans le second degré



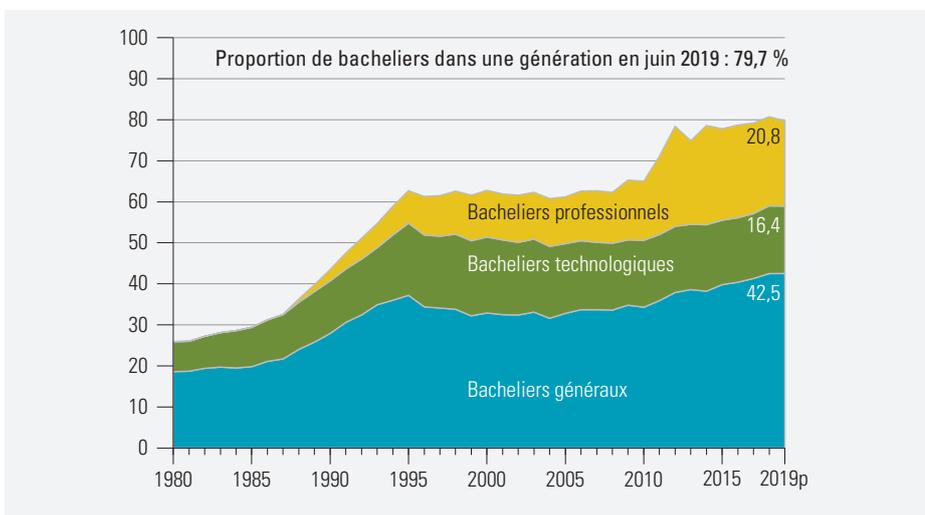
Réf. : Éducation nationale en chiffres 2019 © DEPP

### ► 7 Comparaison internationale : 1 enseignant pour 13,0 élèves dans le secondaire en France - Rentrée scolaire 2016-2017



Réf. : Éducation nationale en chiffres 2019 © DEPP

### ► 8 Proportion de bacheliers dans une génération (1980-2019)



Réf. : L'État de l'École 2019 © DEPP

Aussi le profil des bacheliers a fortement évolué. Ainsi, à la session 2019, sur 100 bacheliers, 53 étaient issus des séries générales, 21 des séries technologiques et 26 des séries professionnelles contre respectivement 66, 32 et 2 en 1988. À la session 2019 du baccalauréat, 79,7 % des jeunes d'une génération obtiennent un baccalauréat alors qu'en 1980 seulement 26 % d'une génération y parvenait

► **figure 8.**

### Les résultats scolaires sont marqués par une persistance d'élèves en difficulté...

En 2018, les évaluations nationales de début de CP et CE1 montrent des compétences en français diversement maîtrisées par les élèves, avec des résultats en compréhension orale plus élevés qu'en reconnaissance des lettres (CP) ou en lecture (CE1). En mathématiques, les écarts de maîtrise des compétences sont plus manifestes qu'en français avec des difficultés importantes dans la résolution des problèmes en CP et CE1, mais aussi en additions et soustractions. Des différences importantes sont constatées en fonction du secteur de scolarisation.

En général, les élèves entrant en CP et en CE1 dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du public, ce qui est à mettre en regard de leur profil social beaucoup plus favorisé que celui des élèves entrant dans les écoles d'éducation prioritaire qui ont, eux, une maîtrise moins affirmée des différents domaines. Ces évaluations mettent en évidence de meilleurs résultats des filles par rapport aux garçons en début de CP. En début de sixième, en 2018, 87 % des élèves ont acquis les attendus des connaissances et des compétences des programmes en français et 72 % en mathématiques. Les filles ont un taux de maîtrise en français plus élevé que les garçons : elles sont 89,5 % contre 84,6 % pour ces derniers. Que ce soit en français ou en mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les connaissances et compétences évaluées est nettement moins élevée parmi les élèves en retard scolaire que parmi les élèves « à l'heure ». Les disparités de maîtrise des compétences sont très marquées selon le profil social du collège.

En 2018, 78 % des jeunes français âgés d'environ 17 ans sont des lecteurs efficaces. L'évaluation de la *Journée défense et citoyenneté* (JDC) donne également une mesure fine de la proportion de ceux qui éprouvent des difficultés de lecture : ils sont 11,5 %, dont la moitié de ces jeunes peuvent

être considérés en situation d'illettrisme  
 ► **figure 9**. Les performances en lecture progressent avec le niveau d'études. Elles sont globalement plus élevées chez les filles que chez les garçons.

### ... avec des inégalités qui perdurent

Malgré ces progrès, notre système éducatif ne parvient pas à réduire certaines inégalités. L'origine sociale et le genre des élèves continuent de peser sur l'accès aux diplômes. Ainsi, parmi les 25-34 ans, 79 % des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures sont diplômés du supérieur, contre 29 % des enfants d'ouvriers. La scolarisation des filles et des garçons diffère selon le niveau d'enseignement et les filières. À l'école et au collège, les filles représentent 49 % de la population scolaire alors que, dans les formations en lycée général et technologique, elles sont 54 % dont 79 % en terminale littéraire et 87 % en terminale technologique de la santé et

du social et seulement 48 % en terminale scientifique. Dans la voie professionnelle, elles sont moins représentées, 43 % en formation en lycée professionnel et 29 % en tant qu'apprenties. Quelle que soit la voie, générale, technologique ou professionnelle, du baccalauréat, les filles réussissent mieux que les garçons. 91 % de filles ont obtenu le baccalauréat pour 86 % de garçons.

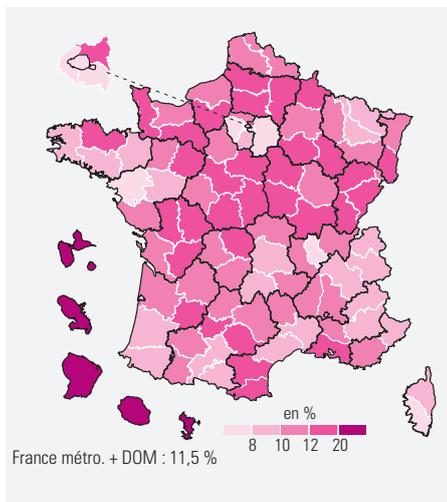
Les disparités selon les territoires sont également marquées en France : l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est la plus importante en Île-de-France ► **figure 10**. On constate qu'en France métropolitaine, c'est au nord de la Loire que les difficultés de lecture sont les plus fréquentes. Les sorties de formation aux faibles niveaux d'études ne sont pas uniformes sur le territoire national. Particulièrement faible à Paris et à Rennes, la part de jeunes peu ou pas diplômés peut atteindre des niveaux élevés à Amiens, en Corse, à Lille et dans les DOM.

### L'insertion est très sensible au niveau du diplôme

Sortir sans diplôme de formation initiale rend plus difficile l'entrée dans la vie active. *A contrario*, être diplômé et continuer à se former permettent une meilleure insertion professionnelle. À cet égard, les jeunes français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier ► **figure 11**. En effet, si on regarde l'indicateur européen qui appréhende les sorties à faible niveau d'études, soit la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ou de formation et ne détiennent aucun diplôme ou uniquement le diplôme national du brevet, on constate qu'il est passé de 40 % à la fin des années 1970 à moins de 9 % en 2018. Il atteint 8,9 % en 2018. La France apparaît ainsi parmi les pays européens qui ont le plus réussi à lutter contre les sorties sans diplôme.

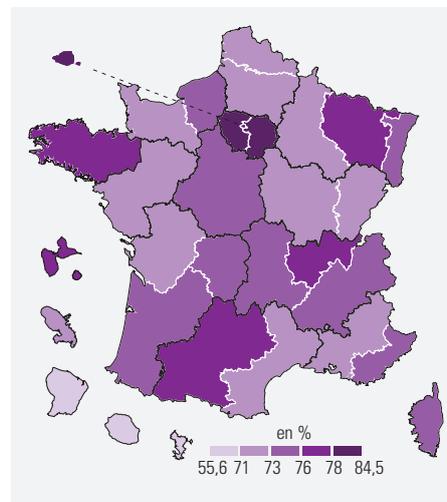
L'obtention du diplôme demeure déterminante dans l'insertion des jeunes. Elle dépend du niveau et de la voie de formation, mais est aussi marquée par la conjoncture économique dans laquelle ces jeunes arrivent sur le marché du travail. On constate ainsi en 2018 une amélioration de l'insertion des jeunes en lien avec une meilleure conjoncture économique. Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes. Le taux d'emploi des sortants de lycée est de 51 % pour les diplômés, contre 38 % pour les lycéens qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Ces proportions sont nettement plus élevées pour les sortants de formation en apprentissage : 75 % des lycéens diplômés travaillent contre 64 % des non-diplômés. Les apprentis s'insèrent plus que les lycéens et plus souvent dans l'entreprise formatrice. Pour 82 % des apprentis, leur emploi est en lien avec leur niveau de formation alors que 60 % des lycéens en emploi le perçoivent. ■

#### ► 9 Répartition des jeunes en difficulté de lecture selon le département en 2018



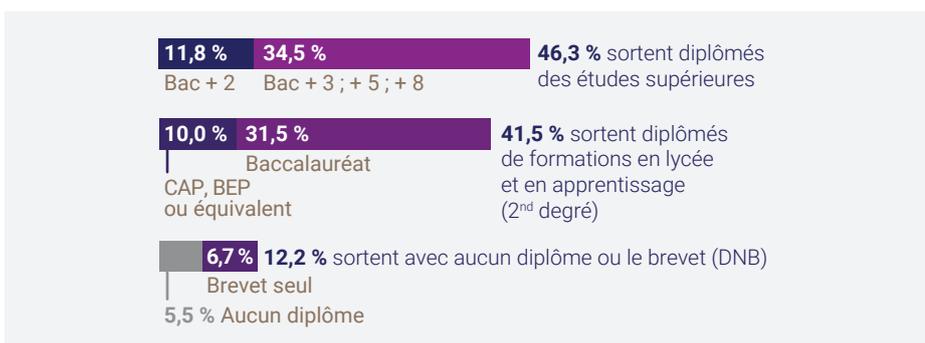
Réf. : L'état de l'École 2019 © DEPP

#### ► 10 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième en 2018



Réf. : L'état de l'École 2019 © DEPP

#### ► 11 Les diplômés des sortants du système éducatif en 2016



Réf. : Éducation nationale en chiffres 2019 © DEPP



#### POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.43 est en ligne sur [education.gouv.fr/statistiques](http://education.gouv.fr/statistiques)

Vous retrouverez les analyses et indicateurs complets dans l'édition *L'état de l'École* en ligne avec toutes les données téléchargeables.

Pour approfondir ces thématiques, se référer aux autres publications de la DEPP que sont *Filles et Garçons, sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*, *L'Europe de l'éducation en chiffres*, *Géographie de l'École* ou *RERS, Repères et références statistiques*.